

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ESSONNE

COMMUNE DE
SOISY SUR ECOLE
(91840)

CANTON DE
MENECY

N°2023_04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze janvier à neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Laure CADOT, Maire de la commune.

Etaient présents : Mme CADOT Laure, M. LAGARRIGUE Laurent, M. LEFEVRE Franck, M. DUJARDIN Réginald, Mme RAMAHEFASOLO Nora, M. HAMEL Olivier, M. RUELLÉ Alain, Mme SCHAEFFER Séverine, M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe, M. SCHAFFUSER Patrice, M. BESSON Hervé, Mme HERARD Anne-Sophie.

Absents et excusés : M. LEFEVRE Gérald donne pouvoir à Mme CADOT Laure, Mme LE CORRE Sophie donne pouvoir à M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe, Mme REALI Jeannine donne pouvoir à Mme SCHAEFFER Séverine.

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Madame SCHAEFFER Séverine.

DATE DE
CONVOCATION
11 janvier 2023

DATE D'AFFICHAGE
20 janvier 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

VOTANTS : 15

POUVOIRS : 3

OBJET :
**DECISION
MODIFICATIVE
N°2**

BUDGET 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Il est rappelé que les décisions budgétaires modificatives permettent d'ajuster des crédits qui n'auraient pas été prévus initialement dans le Budget Primitif de l'année en cours. Ces décisions sont soumises au Conseil Municipal qui doit les approuver par délibération.

Vu la délibération n°2022_18 du 13 avril 2022 relative au vote du budget primitif 2022,

Vu la décision n°2022_9 du 8 décembre 2022,

Vu la délibération n°2022_45 du 18 décembre 2022 relative à la décision modificative N°1,

Considérant les observations de M. LAGARRIGUE Laurent, rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à 13 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention la décision modificative n°2 telle que présentée ci-après :

Accusé de réception en préfecture
091-219105996-20230115-2023-04-DE
Date de télétransmission : 20/01/2023
Date de réception préfecture : 20/01/2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
6042 Achats prestations de service	2 200.00 €	
Total Chapitre 011 Charges à caractère général	2 200.00 €	
6536 Frais de représentation du maire	1 000.00 €	
Total Chapitre 065 Autres charges de gestion courante	1 000.00 €	
Total Diminution sur crédits ouverts	3 200.00 €	
739223 Fonds de préquation ressources communales et intercommunales		2 285.00 €
Total Chapitre 014 Atténuation de produits		2 285.00 €
6817		915.00 €
Total Chapitre 68 Dotations aux amortissements et aux provisions		915.00 €
Total Augmentation sur crédits ouverts		3 200.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
2115 Terrains bâtis	751.84 €	
Total Chapitre 21 Immobilisations corporelles	751.84 €	
1641 Emprunts en euros		751.84 €
Total Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées		751.84 €
Total Augmentation sur crédits ouverts		751.84 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,



**Le Maire,
Laure CADOT**

Accusé de réception en préfecture
091-219105996-20230115-2023-04-DE
Date de télétransmission : 20/01/2023
Date de réception préfecture : 20/01/2023